

SCI 6 VOLTAIRE
Société civile immobilière
au capital de 1500 euros
Siège social : 7 RUE PICOT
75016 PARIS
502-574-148 RCS PARIS

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 10 DECEMBRE 2019

Le dix décembre à dix-huit heures les associés se sont réunis *au siège* en assemblée générale extraordinaire.

Sont présents

- **M GOZLAN Yves**, à concurrence de 500 parts, numérotées de 1 à 500, ci cinq cent parts
- **M OUAZAN Frédéric**, à concurrence de 500 parts, numérotées de 501 à 1000, ci cinq *cent parts*
- **M PEREZ Philippe**, à concurrence de 500 parts, numérotées de 1001 à 1500, ci cinq cent parts,

Soit au total 1500 parts. Tous les associés sont présents.

Les associés gérants déposent sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions ;

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession de parts sociales.
- Agrément de la cession des parts sociales au profit de *M Yves Gozlan et M Frédéric Ouazan*, l'assemblée générale décide d'agréer *M Yves Gozlan et M Frédéric Ouazan* en tant que nouveaux associés.
- Modification des statuts sous réserve de la réalisation de la cession de parts sociales,

Puis donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Résolution unique

Après avoir pris connaissance du projet de cession de ses parts sociales par Monsieur Perez Philippe *qui souhaite céder ses parts à M Yves Gozlan et M Frédéric Ouazan* l'assemblée générale décide d'agréer *M Yves Gozlan et M Frédéric Ouazan* en tant que nouveaux associés.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité

46 FO PD

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à *dix-neuf heures*

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés gérants

Yves Gozlan

Frédéric Ouazan

Philippe Perez

Three handwritten signatures in blue ink, corresponding to Yves Gozlan, Frédéric Ouazan, and Philippe Perez. The signatures are written in a cursive style and are positioned to the right of their respective names.